

FORMULAIRE ÉVÉNEMENTIEL EXPLOITATION DU KIOSQUE

Demande à retourner **1 mois** avant votre manifestation –
ATTENTION la demande ne vaut pas autorisation.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Reçu le :

Par :

Avis élu(e) : #signature#

Direction Culture communication
evenementiel@ville-granville.fr

- 02 33 91 30 00 (standard)
- 02 33 91 30 29 (ligne directe)

DEMANDEUR

- ☐ Nom de l'association :
- ☐ Nom de la formation musicale professionnelle :
- ☐ Nom & prénom du particulier :

INFORMATIONS

NOM & PRÉNOM DU DEMANDEUR, représentant légal :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE portable : COURRIEL :

NUMÉRO SIREN pour les artistes :

PRESTATION

NATURE (lecture, concert, etc...) :

STYLE MUSICAL :

*HORAIRES & JOURS

• En journée le samedi, jour du marché : ☐ 10h-16h en continu ☐ 10h-12h ☐ 12h-14h ☐ 14h-16h

DATES SOUHAITÉES :

• En semaine du mardi au vendredi : ☐ 10h-12h ☐ 12h-14h ☐ 14h-16h ☐ 16h-18h

DATES SOUHAITÉES :

• En soirée, le jeudi, vendredi, samedi : ☐ 18h-20h

DATES SOUHAITÉES :

• Le dimanche : ☐ 14h-16h ☐ 16h-18h

DATES SOUHAITÉES :

Détails :
.....
.....
.....
.....

Date et lieu : À

Le

Signature :

***En fonction des jours et des horaires demandés, la Ville de Granville se réserve le droit de refuser une prestation musicale.**

Protection des données personnelles

Ce document administratif est nécessaire à l'instruction de votre dossier et à la promotion de votre manifestation.

Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le « service communication-location communale » dans un fichier informatisé placé sous la responsabilité du Maire de Granville pour la gestion administrative de vos demandes (courrier, facturation, intervention du personnel).

Elles seront collectées et conservées pour une durée de 5 ans.

Les données collectées ne seront aucunement fournies à des tiers.

Conformément à la législation en vigueur, et notamment à la loi informatique et libertés Décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

*Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter **(le cas échéant, notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits)** en écrivant à Monsieur Le Maire, Hôtel de Ville – BP 409, cours Jonville 50400 GRANVILLE. Si vous souhaitez en savoir plus sur vos droits ou si vous estimez nos réponses insuffisantes, vous pouvez adresser une réclamation sur le site de la CNIL : www.cnil.fr*